



École **Saint-Émile**

CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

PROCÈS-VERBAL

SÉANCE DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT DU 18 octobre 2021

Rencontre à distance par Teams

Étaient présent.es :

Alexandre Lavoie, directeur
Emmanuelle Rouard, parent, présidente
Isabelle Poirier, parent
Alexandra Fioriello, parent
Maria Jose Riveros, parent
Cécile Rémond, parent
Mylène Thérout, parent substitut
Jerry Beaudoin, enseignant 3^e cycle
Claude Lapointe, enseignant 1^{er} cycle
Angèle Lebeau-Choquette, enseignante 2^e cycle
Yolande Maheu, enseignante 2^e cycle
Jocelyn Sergerie, technicien service de garde
Pamela Quezada Escobar, représentante de l'OPP

Aucun absent

1. Ouverture de l'assemblée

Emmanuelle Rouard constate le quorum et ouvre la séance à 17h34.

Cécile Rémond est nommée secrétaire de séance.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour :

Ajout d'un point communication. L'ordre du jour se lit comme ceci :

6.5 : Communication

6.6 : Formation des membres du CÉ

L'ordre du jour modifié, proposé par Alexandra Fioriello et appuyé par Jerry Beaudoin, est adopté à l'unanimité.

3. Adoption du procès-verbal du 3 juin 2021.

Le procès-verbal du conseil d'établissement du 8 juin 2020, proposé par Jerry Beaudoin et appuyé par Yolande Maheu, est adopté à l'unanimité.

4. Questions du public :

Plusieurs questions ont été formulées par les parents, toutes en lien avec les événements récents ayant conduits à la fermeture de l'école.

- *Question sur les vérifications quotidiennes sur les mesures sanitaires : y a-t-il eu des manquements observés? Y a-t-il eu des changements depuis?*
Réponse : Non, pas de manquement observé. Si la direction de l'établissement constate que les mesures ne sont pas respectées, la personne fautive est rencontrée par la direction. Puis, des mesures disciplinaires sont appliquées en cas de récidives.
- *Retour sur la médiatisation de l'enseignante d'art plastique : pourquoi n'a-t-on rien fait avant? Quelles seront les conséquences?*
Réponse : Avant que les médias n'en parlent, aucune plainte, ni aucune information à ce sujet de la part de collègues, d'enfants ou de parents.
La décision concernant Mme Bouchard n'est toujours pas prise. Ce n'est de toute façon pas la direction qui décide des suites de l'affaire, mais la CSSDM. Si Mme Bouchard est reconnue non coupable et décide de revenir à l'école, la direction n'a aucun pouvoir et ne peut pas outrepasser la décision de la CSSDM.
- *Peut-on avoir accès au rapport de santé publique?*
Réponse : la DRSP ne fait plus de rapport d'enquête. Il n'y en aura donc pas. Seules quelques informations à propos de la charge virale ont été communiquées au directeur d'établissement. Alexandre Lavoie reconnaît qu'il est impossible de limiter la transmission, car beaucoup d'enfants sont asymptomatiques. On note toutefois un facteur aggravant : les enfants qui se voient en dehors. Plusieurs enseignants regrettent d'ailleurs que de nombreuses activités sociales soient organisées/maintenues par l'OPP alors que de nombreux efforts sont demandés aux enseignants pour limiter les contacts entre enfants.
Réponse : La direction ne peut exiger que parents et enfants n'aient plus de vie sociale et ne peut pas s'ingérer dans la vie des gens.
- *Inquiétude des parents : Les parents ont eu l'impression de ne pas être entendus. Comment les rassurer? :*
Réponse : Le message des parents est entendu. Cependant Alexandre Lavoie doit s'en tenir à une ligne de conduite adoptée par la DRSP et la CSSDM. Il va essayer de mieux communiquer et de rassurer davantage les parents, mais il est limité par les informations qu'il a droit de communiquer.
- *Les cours d'art plastique sont-ils maintenus?*

Réponse : Oui, c'est M. Steve Jean-Louis Hébert qui s'en occupe. Il va continuer jusqu'à ce qu'une décision soit prise par les ressources humaines de la CSSDM. Alexandre Lavoie rappelle également qu'il n'a aucun pouvoir sur la sélection des candidats.

- *Question sur la qualité de l'air et sur les purificateurs d'air : quelles sont les mesures prises?*

Réponse : Les portes et les fenêtres sont ouvertes au minimum trois fois par jour. Le déploiement de détecteurs de CO2 fixe sera bientôt en place.

Alexandre Lavoie rappelle que dans le local d'art plastique, il y a tout de même six fenêtres qui sont régulièrement ouvertes.

Concernant les purificateurs d'air, bien qu'ils ne soient pas obligatoires et qu'on ne puisse donc pas obliger les enseignant.es à les utiliser, ils semblent être utilisés en continu, malgré la gêne occasionnée par le bruit des appareils.

5. Information de l'OPP:

- Pamela Quezada Escobar soulève le fait qu'il n'y a personne pour prendre en charge les levées de fonds. La campagne de financement Bo Sapin ne sera donc pas renouvelée. D'autres seront maintenues, comme les huiles et la collection de vêtements et accessoires au logo de l'école Saint-Émile (au printemps seulement).
- La photo scolaire n'a pas eu un gros succès. Un sondage sera fait quant au choix du prestataire pour la prochaine rentrée.
- Parmi les différentes activités prévues, l'OPP prévoit notamment :
 - Les pixels 23 octobre;
 - Corvée des feuilles;
 - Garder les plants en bac pour éviter que les enfants ne sautent dedans;
 - Halloween : séance de maquillage virtuelle et parade prévues dans le quartier qui se termine dans la cour d'école. La ville a validé le parcours. Le passeport sanitaire sera obligatoire.
 - Toilettes chimiques;
- Pamela Quezada Escobar rappelle que les concerts dépendent du PPC et non de l'OPP. Intervention de Jocelyn Sergerie à propos de la distinction entre l'OPP et le PPC : les gens font parfois l'amalgame avec les événements de l'école. Il est proposé de préciser clairement qui doit être contacté en cas de plainte.

6. CÉ 2021-2022

6.1. Présentation des membres et fonctionnement

Tour de table et introduction des membres présents au CÉ du 18 octobre.

6.2. Élection de la présidence et de la vice-présidence

Alexandra Fioriello est élue présidente du CÉ par acclamation.

Maria Jose Riveros est élue vice-présidente du CÉ par acclamation.

6.3. Adoption du calendrier des réunions

Les rencontres auront lieu le lundi, entre 17h30 et 20h, aux dates suivantes :

- 22 novembre 2021
- 10 janvier 2022
- 21 février 2022
- 4 avril 2022
- 16 mai 2022
- 6 juin 2022

Le calendrier proposé par Emmanuelle Rouard et appuyé par Isabelle Poirier est adopté à l'unanimité.

6.4. Adoption de la régie interne

Alexandre Lavoie présente les différents points du document de la régie interne (voir document). Les modifications sont faites par consensus entre les membres du CÉ.

Les membres vont relire et vérifier les différentes modifications apportées au document et l'adoption se fera lors de la prochaine rencontre.

6.5. Communication : création d'un groupe Facebook.

Présentation du groupe Facebook par Alexandra Fioriello.

Plusieurs personnes mettent en garde sur les dérives possibles des groupes de parents sur les réseaux sociaux qui ont souvent des commentaires assez virulents envers la direction, les enseignants ou même les autres parents.

Puisque certains ne voient pas l'intérêt d'un tel groupe, une décision sera prise lors de la prochaine réunion.

Les membres du CÉ sont également invités à réfléchir aux meilleures façons de communiquer. Les enseignants élus consulteront leurs collègues à ce sujet.

6.6. Formation des membres du CÉ.

Les nouveaux membres doivent suivre une formation obligatoire, proposée par la CSSDM. Les différents liens ont été envoyés par courriel aux parents élus concernés.

7. Points de la direction

7.1. PTRDI – Travaux à l'école

Chaque année, le CSSDM doit établir un Plan triennal de répartition et de destination des immeubles (PTRDI). Il s'agit de la prévision annuelle des travaux qui vont avoir lieu.

L'école sera délocalisée en 2022/2023 pour fin de travaux. Divers scénarios sont en analyse et seront présentés prochainement.

La communication avec les parents sera faite lorsque la direction aura plus d'informations, notamment quand l'école de remplacement sera annoncée.

7.2. Modification au régime pédagogique.

La direction rappelle que pour l'année scolaire 21-22, il y aura 2 communications officielles et 2 bulletins seulement.

7.3. Sorties éducatives

Elles sont permises. Alexandre Lavoie va faire une compilation des sorties qui seront approuvées en CÉ et ils les compileront dans un tableau pour un suivi régulier.

7.4. Budgets CÉ

400\$ de fonctionnement (boissons, cartes-cadeaux, etc.).

400\$ en perfectionnement pour des formations pour les parents.

7.5. Projet éducatif

Cette année l'école va travailler sur les moyens de mise en œuvre du projet éducatif. Une consultation aura lieu prochainement. On nous informe des moyens qui sont choisis pour le projet

Claude Lapointe, Debby Beaulieu et Anne Ribière sont les membres du comité pédagogique.

7.6. Budget (Surplus/Déficit 2021-2022)

Alexandre Lavoie nous informe d'un surplus de 18 327\$ (montant définitif). Cependant, une partie de l'argent appartient à l'OPP et se trouve dans le fonds 4.

7.7. COVID

Un suivi détaillé sur la situation COVID a été fait lors des questions du public au point 4.

Alexandre Lavoie précise tout de même que l'école a reçu des tests rapides. Néanmoins, il manque de volontaires et de locaux disponibles. Des volontaires vont être formés, mais la question du manque de locaux se posera toujours, sauf si la personne volontaire peut le faire dans son local.

Il n'y aura pas de test avant 10h, car avant ça, les enfants sont renvoyés chez eux s'ils présentent des symptômes lors de leur arrivée à l'école.

Ambulance Saint-Jean : Organisme qui fait des tests rapides pour toute la classe. Emmanuelle Rouard va se renseigner.

Questionnement d'Alexandra Fioriello sur le local et sur ses caractéristiques : le local doit être aéré. Le local ne peut ensuite plus être utilisé pendant deux heures.

8. Information du SDG

8.1. CCU :

Jocelyn Sergerie a envoyé l'information aux parents. Il n'a pas eu beaucoup de réponses. Il va les relancer prochainement.

8.2. Campagne de financement.

Les dîners pizza reprendront très bientôt. Le but n'est pas tant d'enranger des profits que d'offrir deux fois par mois des dîners pizza pour que les enfants partagent un bon moment.

L'année dernière le SDG a quand même réussi à faire un petit profit. Un courriel va être envoyé aux parents.

8.3. Sorties :

Les bus coûtent cher, mais le service de garde va essayer de proposer de vraies sorties lors des journées pédagogiques.

Jocelyn Sergerie va bientôt proposer une planification des sorties et les coûts associés.

Les propositions de sortie, proposées par Maria Jose Riveros et appuyées par Isabelle Poirier, sont adoptées à l'unanimité.

9. Comité de parent

Rappel : Emmanuelle Rouard représente l'école Saint-Émile auprès du Comité de parents de la CSSDM.

Diverses informations :

La première rencontre (environ 100 personnes) a eu lieu mi-octobre. Différents thèmes ont été abordés :

- Régie interne
- Calendrier des rencontres
- Regroupement de parents autonomes propose une formation (Emmanuelle Rouard a envoyé le lien aux parents du CÉ).

La prochaine rencontre aura lieu le 26 octobre.

10. Varia :

- Alexandre Lavoie et l'ensemble du CÉ tiennent à remercier Emmanuelle Rouard pour ses années de présidence.
- C'est la semaine des directions d'écoles : l'ensemble du CÉ tient à remercier Alexandre Lavoie pour tous ses efforts.

11. Levée de la séance

La séance est levée à 20h09.